TR/SS

IVRY s/SEINE

Arrêtés municipaux

CIRCULATION ET STATIONNEMENT EXTRAIT DU REGISTRE

RUE GASTON PICARD (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Gaston Picard par la Société Eiffage Energie Systèmes – 8 avenue Joseph Paxton – 77164 Ferrières-en-Brie, agissant pour le compte de SIPERREC – 173/175 rue de Bercy – 75588 Paris (réfection partielle de la chaussée),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Gaston Picard** à compter du **26 juillet 2023** à **8 heures** jusqu'au **28 juillet 2023** à **17 heures :**

- **Rue barrée sur le tronçon** compris entre **les rues Hoche et Alexis Chaussinand :**
  Pour les riverains et les véhicules de chantier uniquement,
  - **Mise en impasse** depuis les rues Hoche, Alexis Chaussinand et avenue de Verdun de part et d'autre du chantier avec **limitation de vitesse à 20km/h** (pour rappel),
  - **Déviation de la circulation** par la rue Hoche, les avenues Henri Barbusse et Verdun.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Eiffage Energie Systèmes – 8 avenue Joseph Paxton – 77164 Ferrières-en-Brie.

FAIT EN MAIRIE, LE 19 JUIL. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 20 JUIL 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 (Val-de-Marne)

Nathalie Leberthon